Comptes-rendus d'activités SNNL botanique 2019

2)- 10 mai 2019 Aisemont

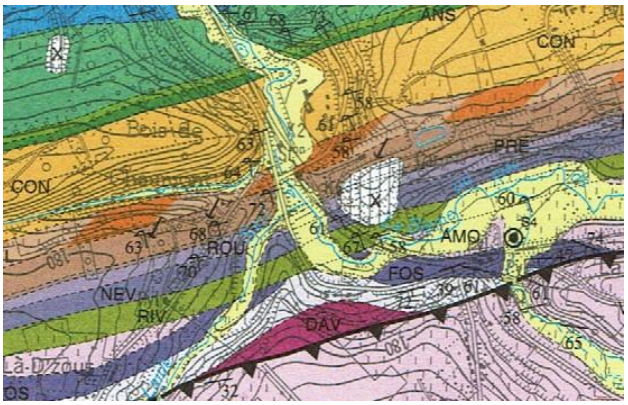
Soleil, 16°.
7 participants, guide André Smoos.
Le circuit se situe dans les carrés IFBL. G55223 et G55224 (pelouse et dessus de la carrière).
Trois jours plus tôt, nous étions trois pour faire une reconnaissance.

Le but de notre visite du site de l'ancienne carrière Moreau à Aisemont est d'observer l'évolution de la végétation sur les remblais réalisés par la société Tradecowall dans le cadre d'un « Centre d'Enfouissement Technique » (CET).

Les «centres d'enfouissement technique» (CET) ou décharges contrôlées sont des sites destinés à accueillir les déchets en vue de leur dépôt définitif. La mise en CET représente encore actuellement le mode de traitement le plus utilisé en Région wallonne bien qu'un des objectifs du Plan wallon des déchets vise à supprimer pour 2005 son utilisation directe tant pour les déchets ménagers que pour les déchets industriels. La mise en CET devra donc être strictement limitée aux déchets ultimes. Le besoin en capacité de CET devra logiquement diminuer dans les années à venir.
http://environnement.wallonie.be/eew2000/dechets/decp11.htm#

Dans la province de Namur, il reste aujourd'hui deux CET autorisées, la carrière Willot à Miécret et la carrière Solvay à Jemeppe-sur-Sambre.

Situation géologique



Extrait de la carte géologique de Tamines Fosses-la-ville (47/5-6).
Bernard Delcambre et Jean-Louis Pingot 2014.

L'ancienne carrière Moreau (en blanc sur la carte et aussi au-dessus) a été creusée dans des roches du Dévonien supérieur, d'âge Frasnien. La Formation de Lustin (en brun) qui est une alternance de calcaires biostromaux et de calcaires stratifiés en gros bancs à stromatopores, a été recherchée pour la qualité des matériaux que le carrier a pu en extraire pour la production de concassés. Juste au nord de celle-ci, la bande hachurée situe la Formation d'Aisemont. Elle est composée de schiste (shale) à nodules calcaires, schiste et barre de dolomie massive ferrugineuse.

Dans la note explicative qui accompagne la carte géologique les auteurs notent : affleurement représentatif ; « dans la vallée du Ruisseau de Fosses, le comblement de l'ancienne carrière Moreau devrait néanmoins préserver une des coupes les plus classiques du Frasnien de Belgique ».

Sur le site internet suivant, vous pouvez situer la carrière dans son état actuel grâce aux photos aériennes :
http://www.tradecowall.be/realisations.php

Un bref aperçu historique que vous pouvez visualiser en suivant l'adresse qui suit :
https://www.fosses-la-ville.be/tourisme-1/histoire-et-patrimoine/les-villages-de-lentite

« En 1871, l'entrepreneur local Jules Moreau est chargé de la construction de la route de Vitrival à Falisolle et il a l'idée de tirer les pierres nécessaires d'un banc calcaire important existant sur place : ce sera le départ des carrières des Rochettes, avec 4 fours qui fourniront une chaux de qualité ; les carrières Moreau subsisteront jusqu'en 1981. En 1905 s'ouvre, de l'autre côté de la route vers le village, les "Carrières Boudjèsse" de la S.A. des Carrières et Fours à chaux d'Aisemont, reprises ensuite par la société Carmeuse dont elles sont un des sièges les plus importants, avec une extension de la route de Falisolle vers Belle Motte, sur Le Roux ».

La carrière Moreau

Avant d'atteindre la carrière, nous franchissons la Biesme. Du haut du pont, nous pouvons voir *Cardamine amara* et *Carex remota*. Ce seront les deux seules espèces des milieux humides que nous aurons l'occasion de voir.

En abordant l'entrée de la carrière, nous vérifions que la station d'*Ulex europaeus* est toujours en place. La présence d'un pied d'Ajonc d'Europe à cet endroit est connue depuis de nombreuses années.



L'intérêt faunistique, non repris ici, a trouvé ses amateurs passionnés.

Botanique

Au droit de la barrière d'entrée, la route d'accès est bétonnée et recouverte d'une fine couche de terre et de graviers, situation idéale pour des petites plantes annuelles et pionnières sur substrat calcaire comme: *Arenaria serpyllifolia, Cerastium pumilum, Echium vulgare, Erophila verna, Myosotis ramosissima, Saxifraga tridactylites, Sedum acre, Veronica arvensis,* et la mousse *Syntrichia ruralis.*

Ce chemin emprunte un tracé qui longeait la fosse d'extraction et qui se situe actuellement au pied du talus du remblai. Ce remblai épouse approximativement le versant ancien de la vallée. Plus loin, le chemin traverse ce qui reste de la périphérie boisée (on y retrouve de vieux arbres) avant de rejoindre le plateau sommital. Au passage, il dessert l'accès au versant sud du ruisseau de Fosses aussi appelé La Bieme. Ce versant est occupé partiellement par une pelouse calcicole, face à la confluence avec le ruisseau de Giraux venant de Vitrival.

Dans ce milieu ouvert le long du chemin principal, une végétation rudérale et nitrophile correspond à ce que nous rencontrons généralement dans les friches et terrains laissés à l'abandon après une occupation industrielle ou économique. Le sol terreux qui provient des remblais est d'origine variée et indéterminée. Il contraste avec le sol caillouteux du chemin. La présence de matériaux variés explique la diversité de la flore qui s'en trouve enrichie. Sur sable, on trouve *Cerastium glomeratum* et *Geranium pusilum*, espèces plutôt acidiphiles.

Le remblai commence à être colonisé par des arbustes. Ce sont les espèces communes qui composent les manteaux arbustifs, les fruticées et les haies. Ce sont les précurseurs du retour à la forêt (métaclimax) : *Acer campestre, Clematis vitalba, Cornus sanguinea, Corylus avellana, Crataegus monogyna, Euonymus europaeus, Humulus lupulus, Ligustrum vulgare, Prunus spinosa, Rosa canina, Salix capraea. Betula pendula* se maintiendra longtemps pour laisser place à *Acer pseudoplatanus* et *Quercus robur,* sans doute déjà présents. Le charme et le hêtre auront tôt fait de s'y implanter s'ils n'y sont déjà. Une placette a été plantée d'*Alnus cordata*. Ajoutons-y les invasives *Buddleja davidii* et *Cotoneaster horizontalis*. Notons l'inévitable roncier qui couvre une partie importante de la surface.





Alnus cordata : « cônes » ligneux feuilles

Vient ensuite un cortège d'espèces à exigences hydriques et trophiques si variées qu'il est difficile de percevoir, à ce stade, quel type de végétation va s'installer durablement. Probablement qu'un grand nombre d'entre elles auront disparu d'ici quelques années. Cela dépendra également du type de gestion qui sera appliqué. Il est constant d'observer que maintenir le milieu ouvert favorise le maintien d'un nombre plus élevé d'espèces herbacées. Beaucoup des plantes recensées sont reconnues mésophiles à mésohygrophiles, mésotrophes à eutrophes, ce qui me fait penser que bien d'autres espèces pourraient trouver ici un terrain où s'implanter. Comme les remblais proviennent essentiellement de matériaux inertes, la banque de graines du sol est faible ou inexistante. Dès lors le site peut

servir de refuge à la flore locale encore présente dans les environs et qui pourra profiter des espaces encore libres.

Plus haut, la strate arbustive enserre le chemin de son ombre et les ornières retiennent quelque peu l'eau. Plus exigeantes en eau, nous notons sur les bords *Angelica sylvestris, Epilobium parviflorum, Eupatorium cannabinum, Scrophularia auriculata, Scrophularia nodosa*. Sur le chemin même, les espèces prairiales comme *Juncus inflexus, Potentilla anserina, Potentilla reptans* et *Ranunculus repens,* là où le chemin récupère les eaux.



Aspect du pied de remblai. Chêne relique du bois ancien

Le chemin continue maintenant à l'écart du remblai. La lumière pénètre encore facilement et le sol calcaire laisse s'implanter des espèces des pelouses préforestières héliophiles et ourlets, parfois hémisciaphiles, xérophiles à mésophiles, calcicoles à acidiclines (Jean Leurquin 2007) : *Agrimonia eupatoria, Brachypodium sylvaticum, Carex divulsa* subsp. *leersii, Fragaria vesca, Galium mollugo, Inula conyzae, Knautia pratensis, Origanum vulgare, Viola hirta, Lithospermum officinale*… avec localement, sur parties décalcifiées du sol : *Polygala vulgaris* et *Hypericum dubium.*

Presque arrivés au sommet, nous abordons la pelouse calcicole. Celle-ci occupe le dessus du versant et domine une pâture qui longe la rivière. Elle a également servi de pâture pour des bovins avant d'être récupérée par son propriétaire, qui s'est engagé à la gérer par pâturage d'ovins. On peut regretter que toute la surface ne soit pas ainsi traitée et que les parties centrales soient envahies par des arbustes qui prennent de la hauteur. On sait aussi le coût de ce type de gestion. Toutefois, il faut considérer la situation géographique de ce site. Il est isolé et loin d'autres semblables (Bouffioulx, Landelies, Floreffe), le long de la Sambre. L'ouverture des autres carrières sur Aisemont pourra fournir, à l'avenir, des sites de remplacement si ce faible réseau est maintenu et que la surface gérée ait une superficie suffisante.



La partie ouest de la pelouse est entièrement dégagée

La partie ouest de la pelouse qui est entièrement dégagée n'a pas les caractéristiques attendues dans ce type de pelouse sur sol calcaire peu profond. La graminée dominante est le brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*) et une belle surface est occupée par le colchique d'automne (*Colchicum autumnale*). Cette surface a probablement connu une période forestière ou préforestière, puis un stade de prairie pâturée. On y trouve toutefois quelques espèces de la pelouse calcicole qui s'étend vers l'est sur environ 300 mètres. Vers le bas, nous retrouvons un pied de Cynoglosse (*Cynoglossum officinale*), espèce neutro-nitrophile. Elle était déjà présente en 2004 et même avant :



Cynoglossum officinale (2004)

Atropa belladona et *Epilobium angustifolium* apparaissent lors des coupes forestières, ce qui montre de nouveau que le passé forestier n'est pas loin.

La végétation de la pelouse calcicole est sensiblement semblable à celle observée il y a 15 ans : *Bromus erectus, Carex caryophyllea, Galium verum, Helianthemum nummularium* subsp. *obscurum, Himanthoglossum hircinum, Potentilla tabernaemontani, Sanguisorba minor* et d'autres plutôt acidiclines, *Carex flacca, Thymus pulegioides, Hypericum dubium,*

Polygala vulgaris. Les orchidées *Neottia ovata* et *Orchis mascula* sont des plantes de sous-bois herbacés basophiles, mais nous les trouvons souvent aux abords des pelouses.

Dans des temps plus éloignés, la flore messicole devait être riche. Si *Ajuga chamaepytis* n'a pas été revu sur le parking de la carrière (actuellement réaménagé), nous retrouvons une belle population d'*Aphanes arvensis*, là où la terre a été mise à nu à l'occasion d'opérations de débroussaillage.

Nous terminons en parcourant la friche sur le plateau jusqu'à la paroi du front de taille représentative du Frasnien. La seule observation qui mérite d'être mentionnée est un pied d' *Himanthoglossum hircinum* qui témoigne de la réalité de dispersion d'espèces rares.

Il faut espérer que la société Carmeuse pourra gérer le site encore de nombreuses années et qu'une évaluation de l'évolution de la végétation sera prise en compte pour adapter les actions à mener.

En annexe, la liste des espèces observées ce jour.

André Smoos.

André SMOOS

0032473614750 Mobile
003281441046 Domicile
andre.smoos@skynet.be

Rue de la Chapelle Lessire, 63
B-5020 Malonne (Namur)
Belgique